

I. 2. Schéma des aides financières

(cf. pages Règlements de la commission projets et caisse de solidarité)

MAJ 31.05.2024

Légende
Orange: Aides personnelles
Vert: Aides professionnelles
Bleu: Aides collectives

Aides individuelles

Aides personnelles

Aides professionnelles

Aides collectives

Dons financiers

- 1 Difficultés socioéconomiques/précarité (p. 4). Montants: entre 1000 et 3000 €.
- 4 Parcours résidentiel « DELAGE » + Déménagement (p.10). Montants: entre 100 et 10000 €.
- 5 Mobilité résidentielle - double loyer (p.12). Montants:
- 6 Accompagnement mutation interne (p.12). Montants:
- 7 Aide campagne de financement participatif (p.16). Montants: entre 1 et 3000 €.
- 8 Aide au démarrage de projet (p.17). Montants: Entre 1 et 3000 €.
- 14 Aide spécifique aux charges Aide Energie (p.13/14). Montants: 100 € Aide Elargies (p.15/16). Montant: 100 à 500 €.

Prêts d'honneurs

- 2 Prêt d'honneur Solidaire logement (p. 4). Montants: entre 1000 et 7000 €.

Aide aux microcrédits

- 3 Aides au microcrédit (p.5) personnel et professionnel. Montants:
 - Caisse d'épargne APC
 - ADIE (convention partenariat)

Dons financiers/nature

- 9 Aide campagne de financement participatif (p.16). Montants: entre 1 et 3000 €.
- 10 Aide au démarrage de projet (p.17). Montants: entre 1 et 3000 €.
- 16 Aide en nature Espace/temps (p.17)

Prêts d'honneurs

- 11 Prêt d'honneur Solidaire projets (p.18). Montants: entre 100 et 7000 €.

Dons financiers/nature

- 12 Aides projet porté par une structure collective (p.18). Montants: entre 100 et 10 000 €.
- 13 Aides projet porté par un collectif d'habitants (p.22). Montants: entre 100 et 7 000 €.
- 15 Aides en nature Espace/temps (p.22)

Nouvelles aides 2024!

